

# Normes éditoriales pour *Symposium*

**Important:** *Symposium* est un journal canadien donc nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles d'écriture québécoise. Veuillez noter que les règles québécoises sont différentes, surtout dans le domaine de la ponctuation suivante : les deux points (:), le point d'exclamation (!) et le point d'interrogation (?) ne prennent pas d'espace avec le mot qu'ils suivent, comparé au style français.

## 1. Orthographe

Utilisez les règles d'orthographe ainsi que les règles grammaticales françaises et respectez l'Office québécois de la langue française sur la rédaction épicienne et la féminisation des textes (lien ci-dessous).

[http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=1&Th\\_id=274](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&Th_id=274)

## 2. L'usage de la majuscule

La majuscule s'utilise de façon similaire à l'anglais, avec cependant quelques distinctions :

### 2.1. Les mots

Les mots et expressions suivants font usage d'une majuscule comme suit :

Les surnoms : Alexandre le Grand  
Les points cardinaux d'un mot composé : Afrique du Sud  
S'il est le seul élément de caractérisation d'un nom de lieu unique : la mer Morte  
Un titre ou une fonction : le Président (de la République), mais un président  
Les noms géographiques : l'Asie, la mer Méditerranée, le pont des Arts  
Les périodes historiques : le Moyen-Âge, la Renaissance, l'Ancien Régime  
Les noms d'organisations, d'associations : le Secrétariat à la jeunesse du Québec  
Les noms d'habitants : les Français, les Celtes  
Les sigles et les acronymes : la SNCF, la Nasa

### 2.2. Les titres

Seul le premier mot d'un titre ou d'un sous-titre prend une majuscule en français, contrairement à l'anglais.

Français : *Écrire en temps d'insurrections. Pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*

Anglais: *Dialectic of Enlightenment: Philosophical Fragments*

Le titre et le sous-titre sont séparés d'un point en français et non de deux points, contrairement à l'anglais.

### 3. Les Abréviations

Les abréviations en français ne s'utilisent pas de la même façon qu'en anglais. Dr (docteur), Mme (madame), SNCF et autres n'utilisent pas de ponctuation entre chaque lettre. Par contre, M. (monsieur) fait usage d'un point.

Espacez les lettres qui composent les noms propres, par exemple : F. T. Marinetti

### 4. Nombres

Utilisez le trait d'union pour les pages et les années : 43-44, 1457-1538.

Répétez les dizaines, mais pas les centaines et les milliers : 562-68, 1954-58.

Écrivez les décennies comme dans l'exemple suivant : les années 1970. Si la décennie est déjà établie, vous pouvez utiliser l'année de la décennie seule, comme suivant : les années 70.

Utilisez les chiffres romains pour épeler les siècles, par exemple : le XVII<sup>e</sup> siècle, le XXI<sup>e</sup> siècle.

Épelez les nombres inférieurs à 101 ; utiliser les chiffres pour les nombres complexes : soixante-quatorze, 62 500.

Pour les énumérations dans un paragraphe, utiliser les chiffres arabes entre parenthèses : (1) (2) (3) etc.

### 5. Ponctuation, guillemets et parenthèses

En français, utilisez la virgule pour détacher le complément de phrase (par exemple : Tous les matins, je travaille), le complément du nom (par exemple : Je travaille, ce qui est important), séparer les groupes juxtaposés (par exemple : méchant, brutal, court) mais vous n'utilisez pas de virgule après une conjonction de coordination (par exemple : méchant, brutal et court).

Utilisez les symboles « “ ” » et « ” ” » pour les expressions citées à l'intérieur des citations à guillemets : « abc “xyz” abc ».

Utilisez les guillemets français (« ») même si la citation est une source de langue étrangère.

Les points et les virgules précèdent les derniers guillemets, sauf si la phrase entre guillemets n'est pas complète. Les points-virgules et les deux-points suivent les derniers guillemets. Par exemple :

[...] « solidarité entre les hommes ». (Phrase incomplète)

« Quelle que soit la cause que l'on défend, [...] et l'enfant. » (Phrase complète)

## 5.1. Les points de suspension et le tiret

Aucun espace ne suit ni ne précède les points de suspension entre crochets. Exemple : « abc [...] xyz ».

\*Veuillez utiliser les crochets [...] plutôt que les parenthèses (...) pour les parties de textes coupées (en particulier dans les citations).

## 5.2. Les citations en bloc

Les citations en bloc doivent être alignées à gauche : une indentation standard à partir de la marge de gauche (les indentations sont normalisées dans le processus de mise en page) sans guillemets. Ne pas mettre en retrait la première ligne de texte après une citation en bloc à moins que cette dernière ne soit la fin d'un paragraphe. Dans les citations en bloc *uniquement*, la ponctuation de fermeture précède les citations entre parenthèses, mais pas les notes de bas de page.

Il est fortement déconseillé d'ouvrir une section d'un article, ou l'intégralité de l'article, avec une citation en bloc. Symposium suggère plutôt que les auteurs établissent d'abord leur propre position / argument, puis contextualisent ou opposent ensuite leur point de vue avec un autre auteur. Voir « Épigraphe » (§9) pour utiliser une citation courte pour ouvrir des sections ou des articles entiers.

## 6. L'emphase

Utilisez l'italique pour mettre une partie du texte en relief. Dans certains cas, les caractères gras peuvent convenir. Ne jamais souligner.

## 7. L'usage de l'italique

Les mots étrangers doivent être indiqués en italique, incluant ceux qui peuvent être considérés comme faisant partie de la langue française, tels que *a priori*, *a posteriori*, *a contrario*, etc.

Tous les titres de livres (et les traductions des titres de livres) doivent être en italique. Mettez les titres de livres en langue étrangère en italique, suivi de la traduction française en italique entre parenthèses. Mettez les titres de chapitre en langue étrangère en italique entre guillemets, suivi de la traduction française entre guillemets entre parenthèses.

## 8. Sections de texte

Insérez un espace d'une ligne avant (mais pas après) les titres de sections de texte. Ces derniers peuvent être indiqués par un chiffre et un titre ou simplement un titre (évitez d'utiliser uniquement des chiffres).

Les titres de sections sont alignés à gauche, en caractères gras.

Le premier paragraphe qui suit un titre de section de texte commence par un alignement à gauche.

### **8.1. Sous-sections de texte**

Insérez un espace d'une ligne avant (mais pas après) les sous-titres de sections, sauf lorsqu'immédiatement après un titre de section (dans ce cas, ne mettez pas d'espace d'une ligne entre le titre et le sous-titre). Formatez les sous-titres comme les titres de sections, c'est-à-dire alignés à gauche, mais n'utilisez pas de caractères gras.

Le premier paragraphe qui suit un sous-titre de section de texte commence par un alignement à gauche.

## **9. Épigraphe**

Les épigraphes doivent commencer à la première ligne de l'article ou à la première ligne sous un en-tête, justifié à droite (aligné à droite), sans guillemets. L'auteur et le titre de l'œuvre à partir de laquelle l'épigraphe est tiré doivent apparaître immédiatement en dessous de l'épigraphe, également à droite, avec un tiret en tête. Dans la copie de présentation, les éditeurs de Symposium les définissent automatiquement avec un retrait de 0,5 cm à partir des marges droite et gauche et réduisent la taille de la police de 0,5 à partir du texte standard.

Ne donnez pas plus que l'auteur et le titre de l'œuvre ou donnez une référence complète à la note de bas de page pour l'œuvre en épigraphe. Les épigraphes ont pour but de contextualiser l'argument et non de le soutenir.

Exemple d'une épigraphe :

Le rapport des deux sexes n'est pas celui de deux électricités, de deux pôles : l'homme représente à la fois le positif et le neutre [...]. La femme apparaît comme le négatif si bien que toute détermination lui est imputée comme limitation, sans réciprocité.  
—Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*

## **10. Citations**

Ne placez pas les détails complets de publication pour les références dans le corps du texte. La mention initiale d'une source doit plutôt être traitée dans une note de bas de page. *Aucune bibliographie ou liste d'œuvres citées ne sera imprimée à la fin de l'article.*

N'ajoutez aucune citation d'aucune sorte aux résumés. Les auteurs et les ouvrages mentionnés dans les résumés doivent également figurer dans le corps de l'article et y être cités là à la place.

## 10.1. Notes de bas de page

\* Veuillez éviter de faire un usage excessif de notes en bas de page. Utilisez plutôt, dans la mesure du possible, des citations internes. Les articles arbitrés favorablement mais contenant trop de notes seront acceptés avec la condition que ces notes soient réduites à un nombre raisonnable.

L'appel de note se fait en chiffres arabes et précède la virgule, le point et les guillemets.

Ex. : ...tel que Kant le soutient<sup>1</sup>, la raison pure...

Ex. : ...tel que Kant le soutient<sup>1</sup>.

Ex. : ... « la raison pure<sup>1</sup> ».

Si une phrase complète est citée, le point est mis à l'intérieur des guillemets.

Mettre une note de bas de page et une citation entre parenthèses dans la même phrase est fortement déconseillé ; mais quand cela est nécessaire, les parenthèses et la note de bas de page précèdent la ponctuation :

Ex. : ...tel que Kant le soutient (KU, 110122)<sup>1</sup>.

Pour les citations initiales, la référence complète doit être fournie. Les références à des œuvres fréquemment citées (c.-à-d. des œuvres citées **plus de quatre fois**) doivent être suivies par la phrase suivante : Par la suite, l'abréviation « ZZ » sera utilisée dans le texte. Pour éviter la multiplication des abréviations, n'utilisez pas d'abréviations différentes pour chaque chapitre d'un même livre.

Pour les œuvres qui ne sont **pas fréquemment citées**, les références suivantes devraient apparaître dans les notes de bas de page en utilisant une forme abrégée. Par exemple :

Deleuze, *Différence et répétition*, 140.

Pour citer une note de bas de page, utilisez le format suivant : 185 n.12.

Les références générales (pour des idées générales plutôt que des citations directes) devraient commencer par « voir » ou « voir aussi ».

Les noms de site web, quel que soit le contexte, ne doivent figurer que dans les notes de bas de page, entre crochets et **sans lien hypertexte incorporé**. Exemple : [www.ulaurentian.ca].

### 9.1a Livres

Syntaxe standard :

Auteur, *Titre*, Lieu de publication, Maison d'édition, année, p. page(s).

Pour le lieu de publication, seul le premier nom de ville répertorié est nécessaire. Omettre la province / l'état / le pays.

Dans le cas d'ouvrages traduits ou édités, utilisez « trad. par » ou « éd. » après le titre du livre, suivi du nom (*première initiale du prénom + nom de famille*) du traducteur (éditeur) ou de la traductrice (éditrice). Les abréviations « trad. par » et « éd. » conservent la forme singulière même s'il y a plusieurs traducteurs/traductrices ou éditeurs/éditrices. Si l'éditeur et le traducteur est la même personne, vous pouvez les combiner entre parenthèses : (ed. et trad.).

Exemple d'un livre traduit :

Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. par C. Kraus, Paris, La Découverte, 2006, p. 89.

⇒ Seulement l'initial pour le prénom du traducteur.

Exemple d'un livre édité :

Jacques Derrida, *Heidegger : la question de l'Être et de l'Histoire. Cours de l'ENS-Ulm 1964-1965*, éd. T. Dutoit, Paris, Galilée, 2013, p. 42.

Dans le cas des ouvrages collectifs, utilisez l'abréviation (dir.) après le nom du directeur ou de la directrice de publication :

Jean-Yves Guérin (dir.), *Dictionnaire Albert Camus*, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 253.

Pour un seul volume d'un travail en plusieurs volumes, utilisez la syntaxe standard suivante :

Nom de l'auteur, *Titre de la collection, volume*, éd (trad. par) Nom, lieu de publication, maison d'édition, année, page(s).

Dans le cas des chapitres de livre, les références doivent être données selon le modèle suivant :

Klaus Held, « Husserl et les Grecs », dans E. Escoubas et M. Richir (dir), *Husserl*, Grenoble, Million, 2004, p. 119-53.

### 9.1b Articles de revue

Dans le cas des articles de revue, les références doivent être données selon le modèle suivant :

Article imprimé :

Auteur, « titre de l'article », *titre de la revue*, vol X, numéro Y (n°), année, pages.

Exemple :

Antoine Bolduc, « Le conception sartrienne de l'espace », *Revue internationale de philosophie*, vol. 54, n<sup>o</sup> 2, 2004, p. 67-98.

Article sous forme électronique :

Auteur, « Titre », *titre de la revue*, vol. X, n<sup>o</sup> Y, année, pages, DOI [s'il existe, ou] disponible sur [www.abc.ca], consulté le [jour mois année].

Nicholas Paskin, « Towards Unique Identifiers », *Proceedings of the IEEE*, vol. 87, n<sup>o</sup> 7, 1999, p. 1208-27, DOI : [https://doi.org/10.1109/5.771073], consulté le 2 avril 2018.

Maria Giulia Dondero, « Énonciation et modes d'existence », *Actes sémiotiques*, 2017, disponible sur [http://epublications.unilim.fr/revues/as/5871], consulté le 03 octobre 2017.

Important : Utilisez le symbole du « **degrès** » pour les numéros. De plus, il doit y avoir un **espace** entre le « n » et le symbole, comme dans les exemples ci-dessus.

### 9.1c Citer des éditions de langues étrangères et de traduction française en tandem

Donnez la citation complète pour le travail en langue étrangère, suivie d'une virgule, puis « trad. par (*la première initiale* et le nom de famille du traducteur) » puis le titre et la citation complète pour la traduction. Une note devrait ensuite indiquer la mise en forme des citations ultérieures dans le texte, et la référence des pages devrait être listée dans l'ordre de publication des œuvres (c'est-à-dire, langue originale en premier, traduction française en second).

Exemple :

Richard Rorty, *Philosophy and the Mirror of Nature*, Princeton, Princeton University Press, 1980, p. 98, trad. par T. Marchaisse, *L'Homme spéculaire*, Paris, Seuil, 1990, p. 133. Par la suite, l'abréviation PMN sera utilisée dans le texte suivi de la pagination de la version originale puis de la traduction française séparée par une barre oblique.

Les références subséquentes seront comme suit : (PMN, 98/133).

Si vous avez besoin de modifier la traduction, indiquez-le à la fin de la citation : (PMN, 98/133, trad. mod.)

### 9.1d Autres sources

Pour toute syntaxe de citation non incluse ici, essayer d'adhérer le plus possible au *Chicago Manual of Style*. Voici quelques-unes des sources non académiques les plus courantes :

Périodique non académique en ligne :

Auteur, « Titre de l'article », *Titre du journal*, jour, mois, année de publication, [site web], consulté le [jour, mois, année].

Elizabeth Day, « #BlackLivesMatter: The Birth of a New Civil Rights Movement », *The Guardian*, 19 juillet 2015, <https://www.theguardian.com/world/2015/jul/19/blacklivesmatter-birth-civil-rights-movement>, consulté le 17 septembre 2016.

Enregistrement audio/ vidéo :

Directeur/Artiste, « Titre de la bande », *Titre du travail*, Compagnie de production, année, type d'enregistrement.

Erik Satie, « Gnossienne 1 », *Gnossiennes, Gymnopédies, Ogives, Trois Sarabandes, Petite Ouverture à Danser*, (perf.) R. de Leeuw, Phillips, 1996, CD audio.

Jim Jarmusch, *Ghost Dog: The Way of the Samurai*, JVC, Canal+, and BAC Films, 1998, DVD video.

### 9.2a Formatage général

Les citations entre parenthèses dans le texte prennent le format suivant : (titre abrégé, numéros de page).

Les références entre parenthèses précèdent toute ponctuation. Par exemple :

« Kant n'a jamais cru que l'esthétique transcendantale était non scientifique » (PR, 189).

Les sensations ne peuvent pas simplement être comprises comme des « forces invisibles » (LS, 52), comme le prétend plus tard Deleuze.

L'abréviation d'un titre donné entre parenthèses dans le texte n'est pas en italique. Mais si elle est mentionnée dans le corps du texte, elle doit être inscrite en italique comme le titre. Par exemple, *Être et temps* peut apparaître sous la forme d'une citation donnée entre parenthèses de la manière suivante : (ET, 153). Si l'abréviation est donnée dans le corps du texte, elle sera en italique ; par exemple : « Johnson soutient que le terme ne se retrouve pas dans *ET*. »

**Pour les comptes rendus seulement :** il n'est pas nécessaire d'utiliser une abréviation pour le titre du livre en cours de révision. Ne mettez que les numéros de page entre parenthèses.

### 9.2b *Emphase dans les citations*

Si l'emphase est mise sur une citation, cela doit être fait en italique. Les caractères gras ne devraient être utilisés pour l'emphase que si le texte original est déjà en italique. La phrase « mon emphase » devrait être ajoutée à la fin de la citation dans le texte entre parenthèses, séparés par un point-virgule :

« Serres ne procède pas par métamorphose ou dialectique, mais par *substitution* » (NBM, 84, mon emphase).

Il devrait généralement être supposé que l'emphase dans le texte original soit, en effet, originale, sauf indication contraire. Cependant, s'il est nécessaire de spécifier ceci, l'expression "emphase dans l'original" devrait être ajoutée à la fin de la citation dans le texte entre parenthèses, séparées par un point-virgule :

« ... une pratique *pour laquelle une langue particulière est la marge* » (DL, 25, emphase dans l'original).

### 9.2c *La traduction de citations*

Les mots individuels ou les phrases courtes (par exemple, *das Man*) ne nécessitent pas de traduction.

Lorsque vous citez un texte en langue étrangère, en particulier lorsqu'il est cité régulièrement, une traduction publiée est préférée et doit être citée conformément à 10.1c ci-dessus. Dans les cas où cela n'est pas possible ou souhaité, vous pouvez fournir votre propre traduction et ajouter « ma traduction », soit à la fin de la citation dans le texte entre parenthèses (pour les ouvrages fréquemment cités), soit à la fin de la citation, séparé par un point-virgule :

Citation dans le corps du texte :

« Si vous regardez longuement dans l'abîme, l'abîme vous regarde aussi » (GB, 105, §146, ma traduction).

Référence en note de bas de page :

Immanuel Kant, *Kritik der Reinen Vernunft* (Hamburg: Felix Meiner, 1998), 35; ma traduction.

### 9.3 *L'Utilisation du Ibid.*

*Ibid.* peut être utilisé pour les citations qui apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte ou dans des notes de bas de page. *Ibid.* prend une majuscule au début d'une phrase ou d'une note en bas de page, mais pas autrement. Il doit être suivi d'une virgule lorsqu'un numéro de page est indiqué par la suite.

*Ibid.* ou le titre abrégé doit toujours être utilisé pour les citations qui apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte. Les numéros de pages seuls sont uniquement acceptés dans la section « Comptes rendus »).

#### 9.4 *Chapitres et parties*

Pour faire référence à des chapitres particuliers d'un livre (un seul auteur), placez les titres de chapitre entre guillemets. Si vous faites référence à des chapitres ou à des parties d'un livre, mettez en majuscule le chapitre ou la partie et suivez le format de l'original (par exemple, chapitre 3, partie I, partie II). Pour se référer aux sections ou paragraphes, utilisez le symbole « § ».

#### 9.5 *Méthodes de citation spécifiques à l'auteur*

Symposium s'efforce de s'adapter à la syntaxe de citation spécifique à l'auteur, notamment lorsqu'il s'agit de citer des sections plutôt que des références de page pour des ouvrages de nombreuses éditions, par exemple, en utilisant (S, §208a – b) pour un passage de Platon. Cependant, Symposium nécessite une citation complète pour que l'édition spécifique soit utilisée comme référence pour la première citation de la note de bas de page, et cette citation doit respecter les normes de citation de Symposium.

Pour citer un autre exemple, *Being and Time* de Martin Heidegger peut recevoir la citation dans le texte (BT, 136), mais la référence initiale à cette source doit indiquer l'édition spécifique utilisée par l'auteur pour transcrire la citation ou paraphraser le texte.

Pour les deux exemples donnés ci-dessus, sauf si l'auteur indique explicitement que le document est auto-traduit (voir § 9.2c), un traducteur doit être fourni dans la citation initiale ou une édition française traduite doit être citée en tandem (voir 9.1c)